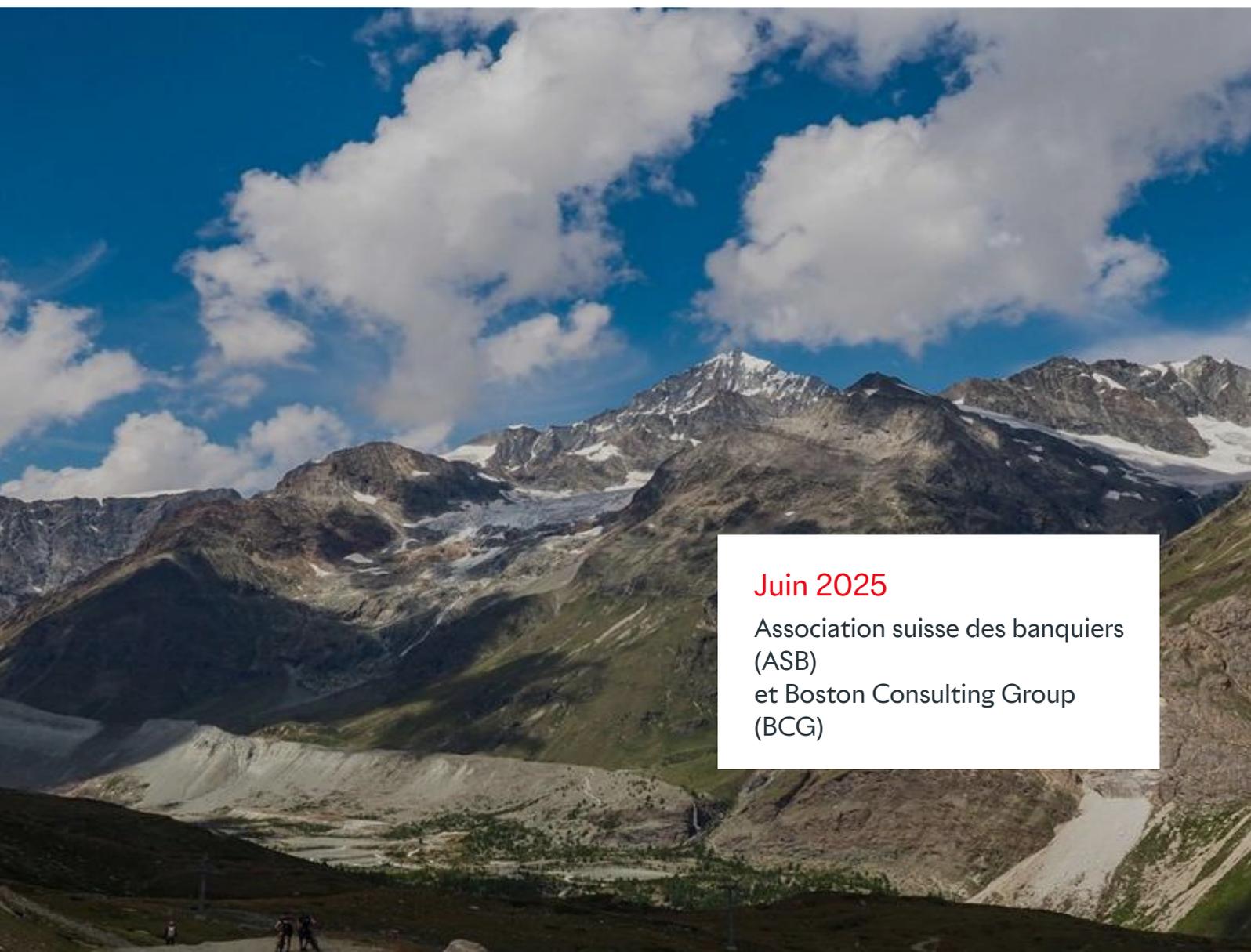


# Nature Finance

Les besoins en financement de la Suisse dans sa transition écologique



**Jun 2025**

Association suisse des banquiers  
(ASB)  
et Boston Consulting Group  
(BCG)

# Contenu

<b>Avant-propos</b>	3
<b>Résumé</b>	6
<b>Approche et Méthodologie</b>	8
<b>1 Contexte : la nature et les raisons d'agir en Suisse</b>	11
1.1 Nature et cadre mondial pour la biodiversité : contexte mondial	11
1.2 État de la nature en Suisse	11
1.3 Stratégie Biodiversité Suisse et plans d'action	12
<b>2 Financement de la transition de la Suisse</b>	13
2.1 Aperçu du besoin de financement pour la transition écologique en Suisse	13
2.2 Analyse des domaines de financement pour la nature	15
<b>3 Assurer la transition de la Suisse</b>	21
3.1 Évaluation des risques liés à la nature sur le bilan des banques	21
3.2 Opportunités liées à la nature et rôle des banques	22
3.3 Stratégies de levée de capitaux privés	23
3.4 Collaboration des parties prenantes et innovation	25
<b>Glossaire</b>	26
<b>Bibliographie</b>	28

# Avant-propos

Reconnue depuis de nombreuses années pour son engagement en faveur de la gestion de la nature, la Suisse est un pays pionnier dans ce domaine. Avec ses paysages alpins, ses rivières et ses forêts, la nature est véritablement au cœur de l'identité et de la qualité de vie du pays. Active auprès de tous les pays du globe qui cherchent à inverser la perte de biodiversité d'ici 2030, la Suisse s'est engagée à atteindre les objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité (GBF) de Kunming - Montréal en 2022. L'Association suisse des banquiers (ASB) est alignée sur les objectifs du gouvernement et, grâce à un environnement propice, la place financière suisse peut jouer un rôle clé dans leur réalisation.

Cette étude s'inscrit dans le débat relatif aux moyens d'atteindre ces objectifs et évalue les besoins de financement en faveur de la nature en Suisse. Elle estime qu'un financement annuel de 5,3 milliards de francs sera nécessaire d'ici 2050 pour financer des projets dans des domaines tels que les infrastructures hydrauliques, l'agriculture régénératrice et la foresterie durable. Un financement public à hauteur de 85 % de ce montant pourrait s'avérer nécessaire, car de nombreux actifs concernés sont détenus par l'État et les interventions ne génèrent pas souvent les rendements commerciaux requis pour encourager les investissements privés. Les 15 % restants, y compris le financement d'investissements dans l'écotourisme ou les protéines alternatives, pourraient constituer une opportunité pour le financement privé - qui est inférieur à celui attendu pour le financement de la lutte contre le changement climatique.

L'objectif de la Suisse est de devenir, à terme, la plaque tournante mondiale de la finance durable et de l'innovation. Les banques suisses proposent d'ores et déjà à leurs clients des produits de finance durable pour les aider à atteindre leurs objectifs en lien avec la nature. Elles intègrent également le facteur nature dans leurs stratégies globales de durabilité et évaluent les risques et les opportunités y afférents. De nombreux produits financiers durables existants tels que les prêts et les obligations vertes sont aujourd'hui clairement orientés vers ces objectifs.

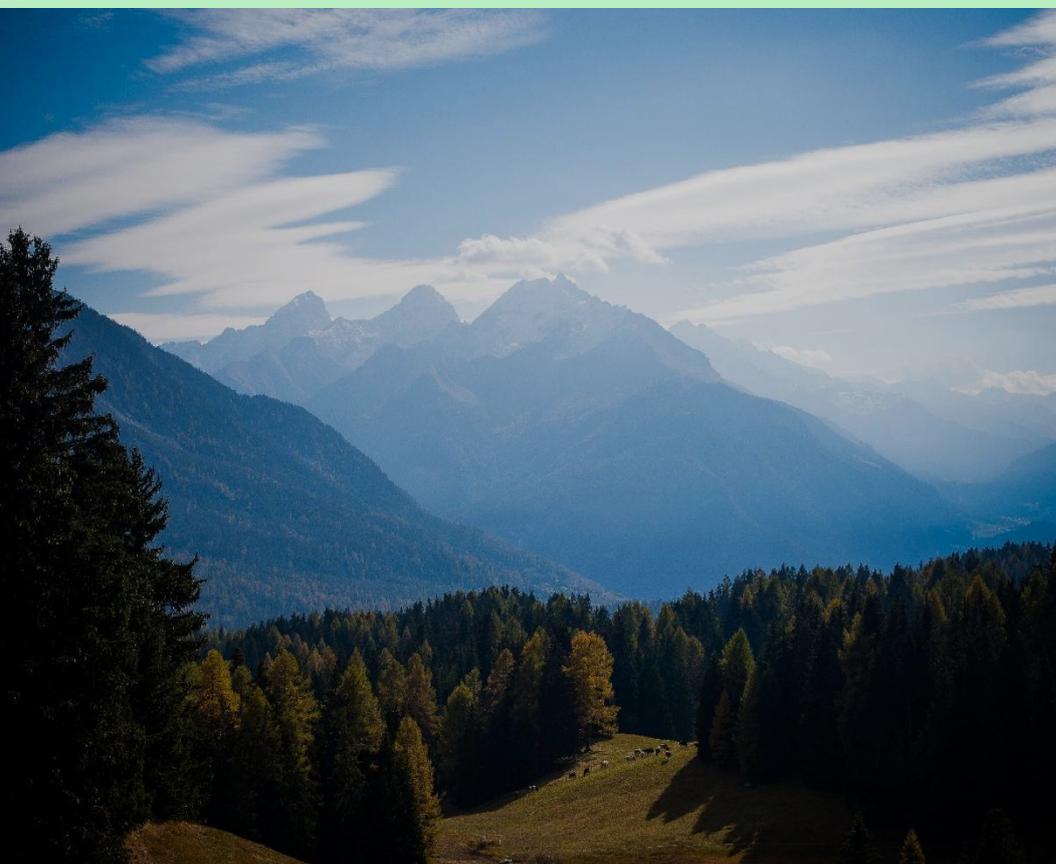
Pour que les banques augmentent de manière significative le financement privé en faveur de la nature, le secteur privé doit toutefois manifester un plus grand intérêt en la matière. Un cadre politique ferme et précis qui adopte une approche proportionnée et réaliste de la réglementation de la nature pourrait encourager la mise en place de mesures dans l'économie réelle. Dans le même temps, la collaboration entre les banques, les entreprises et les acteurs de la société civile offre une opportunité unique : celle de relever les défis communs qui se posent aujourd'hui, tels que la qualité des données et l'absence de cadres clairs lorsqu'il s'agit d'adopter ce type de mesures.

L'atteinte de ces objectifs en faveur de la biodiversité est un défi pour la Suisse, et l'étude suivante vise à soutenir un débat prospectif et factuel relatif aux financements requis pour y parvenir.

*August Benz*  
*Directeur Général Délégué*  
*Association suisse des banquiers*

*Daniel Kessler*  
*Directeur général et associé principal*  
*Boston Consulting Group*

**La transition écologique de la Suisse nécessite un investissement annuel de 5,3 milliards de francs suisses jusqu'en 2050**



## Impression

### Auteurs SBA

August Benz  
Erol Bilecen  
Naomi Pfister

### À propos de la SBA

Association faitière des banques suisses, l'Association suisse des banquiers (ASB) représente les intérêts de la place financière suisse auprès des responsables politiques, des autorités et du grand public. Nous nous engageons en faveur de la liberté d'entreprise et de l'ouverture des marchés et œuvrons à la création d'un environnement propice au développement d'un secteur bancaire innovant et diversifié. Notre centre de connaissances avant-gardiste détermine l'ordre du jour et permet aux acteurs de l'industrie de bâtir leurs succès futurs.

Plus d'informations : [www.swissbanking.ch](http://www.swissbanking.ch)

### Auteurs Quantis

Natalie Benz

### À propos de Quantis

Quantis, cabinet du groupe BCG, est une société de conseil en développement durable de premier plan qui propose des approches novatrices, afin de résoudre les défis environnementaux les plus urgents. Depuis près de vingt ans, notre équipe dynamique et visionnaire accompagne des organisations du monde entier en leur permettant de transformer leurs secteurs d'activité et d'ouvrir la voie à une économie planétaire en phase avec la nature. Acteurs du changement, nous aidons les organisations à passer de l'exécution normale de leurs opérations fonctionnelles (business as usual) à une meilleure utilisation de leurs fonctionnalités (business at its best).

Plus d'informations : [www.quantis.com](http://www.quantis.com)

### Auteurs BCG

Daniel Kessler  
Eriola Beetz  
Ivana Zupa  
Hubert Remillard

### À propos du Boston Consulting Group

Le Boston Consulting Group travaille auprès des leaders du monde des affaires et de la société civile en les aidant à relever leurs plus grands défis et à saisir leurs plus grandes opportunités. Pionnier de la stratégie commerciale, le BCG a été créé en 1963. Aujourd'hui, nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients et adoptons une approche transformationnelle, dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Notre objectif est de permettre aux organisations de se développer, de créer un avantage concurrentiel durable et d'avoir un impact positif sur la société. Nos succès sont le fruit de l'alliance de compétences numériques et humaines. Nos équipes diversifiées à travers le monde apportent leur grande expertise sectorielle et fonctionnelle ainsi qu'un éventail de perspectives qui promeuvent le changement. Le BCG fournit des solutions grâce à des conseils de gestion de pointe, l'utilisation de la technologie et l'analyse numérique, et modèles commerciaux innovants. Nous nous appuyons également sur une compréhension claire des valeurs de l'entreprise. Nous adoptons un modèle de collaboration unique à l'échelle du cabinet et à tous les niveaux de l'organisation, alimenté par l'objectif de guider nos clients sur la voie du succès. Nous sommes présents dans plus de 90 villes et 50 pays. Fort de ses 22 000 collaborateurs à travers le monde, le BCG a enregistré des revenus de 8,6 milliards de dollars en 2020.

Plus d'informations : [www.bcg.ch](http://www.bcg.ch)

# Résumé

## **La transition écologique de la Suisse nécessite un financement annuel de 5,3 milliards de francs suisses jusqu'en 2050.**

En Suisse, les pressions sur la nature, telles que l'utilisation non durable des sols, la pollution et le changement climatique, s'intensifient. Des investissements sont nécessaires pour atteindre les objectifs et les engagements nationaux en matière de biodiversité en vertu du Cadre mondial pour la biodiversité, qui a fixé des objectifs mondiaux pour la nature en 2022. Plus de 75 % du besoin total de financement concernent les infrastructures hydrauliques (2,6 milliards de CHF par an) et l'agriculture régénérative (1,4 milliard de CHF par an). Le besoin restant couvre sept autres domaines de financement, notamment la foresterie durable, la nature en milieu urbain et la gestion des espèces envahissantes. Un financement public pourrait être nécessaire pour les 85 % de l'investissement total, ce qui reflète la forte propriété publique des actifs et la faible viabilité commerciale des nombreuses interventions effectuées.

## **Les banques suisses élargissent leur approche de la durabilité pour y inclure le facteur nature.**

Les banques suisses évaluent progressivement leurs risques et opportunités liés à la nature. De nombreux risques liés à la nature, à l'instar des inondations, des glissements de terrain et des chutes de pierres, ne sont pas nouveaux et sont déjà bien intégrés aux pratiques bancaires. Grâce aux investissements soutenus de la Suisse dans les infrastructures d'adaptation et à une plus grande couverture, les bilans de nombreuses banques ne sont pas considérés comme matériellement exposés aux risques liés à la nature. Néanmoins, dans un contexte d'aggravation des événements climatiques et naturels, les banques surveillent de près leur exposition à des événements qui présentent à la fois une faible probabilité et un fort impact.

## **Avec le soutien nécessaire, les banques peuvent jouer un rôle déterminant si la demande en la matière est clairement exprimée.**

De nombreuses banques suisses proposent une large gamme de produits de financement écologiques et durables qui peuvent être déployés de manière flexible dans le cadre d'activités de financement en faveur de la nature. Elles explorent aujourd'hui les opportunités offertes par les modèles commerciaux émergents, tels que la biotechnologie et la biologie synthétique, tout comme la technologie et les données liées à la nature. En outre, certaines banques s'engagent auprès de leurs clients à prendre en compte leur impact sur la nature et leurs activités connexes, leurs risques et opportunités tout au long de la chaîne d'approvisionnement, en Suisse comme à l'international. Cependant, de nombreux projets de protection de la nature, tels que la conservation de l'habitat, ne bénéficient pas de la couverture ou du potentiel de revenus nécessaires pour atteindre les seuils de risque et de rendement des banques. Les banques sont tout à fait disposées à soutenir les ambitions de leurs clients en matière de protection de la nature en leur proposant un financement durable, à condition toutefois que la demande soit clairement exprimée et que les projets soient susceptibles d'être financés.

## **La mobilisation de financements privés en faveur de la nature ne pourra pas exister sans l'adoption de mécanismes ciblés.**

En Suisse, les actions du secteur privé en faveur de l'environnement sont aujourd'hui largement réglementées. Par exemple, la modernisation des infrastructures de l'eau est financée par des

redevances sur les prélèvements d'eau et les rejets d'eaux usées, conformément au principe du « pollueur-payeur ». À l'instar de la FINMA et de l'Union européenne (UE), les régulateurs intègrent des considérations supplémentaires liées à la nature dans leurs approches en matière de réglementation et de surveillance. Le secteur privé suisse se prépare à répondre à ces exigences. Cette étude met en évidence des mesures non réglementaires potentielles, qui pourraient être plus opportunes à court terme, en vue de mobiliser des financements privés en faveur de la nature. Il est tout à fait envisageable que ces mesures incluent un **cofinancement privé**, dans lequel le financement du secteur privé est mobilisé pour soutenir des projets publics à flux de trésorerie stables, tels que les infrastructures hydrauliques. Des partenariats public-privé (PPP) ou des prêts bancaires sous forme d'obligations ou prêts verts pourraient également être envisagés pour ces projets. Une autre option serait le **financement hybride (*blended finance*)**, qui permettrait d'améliorer le profil risque-rendement des investissements dans des projets liés à la nature grâce à des garanties ou du capital concessionnel.

### **En Suisse, les parties prenantes peuvent faire évoluer le financement de ces projets liés à la nature en relevant des défis communs.**

Une meilleure qualité des données, des repères et des indicateurs communs permettront d'accompagner la prise de décision et de soutenir les parties prenantes dans la mise en œuvre de ce financement. La Suisse dispose d'un réseau adapté pour relever ces défis. En parallèle, divers acteurs développent des outils et des approches en vue d'optimiser les données liées à la nature, établir des mesures plus cohérentes et soutenir le partage d'informations et une prise de décision plus efficace.

Au-delà du financement, les banques peuvent apporter leur contribution en réunissant différents acteurs et en travaillant avec leurs propres clients afin de comprendre les risques liés à la nature et les opportunités en présence, notamment en lien avec le TNFD, Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature <sup>1</sup>. Chaque engagement permet aux clients de relever les défis nationaux et internationaux liés à leur transition écologique. En adoptant ces mesures, les bases nécessaires sont posées en faveur d'investissements plus importants dans ce sens.



## **Les banques suisses élargissent leur approche sur les questions de durabilité pour y inclure la nature**

---

<sup>1</sup>Le TNFD est un projet d'envergure internationale qui fournit aux entreprises et aux institutions financières un cadre structuré pour évaluer, signaler et mettre en œuvre leurs dépendances et leurs impacts sur la nature. Il invite les organisations à évaluer et à communiquer leurs risques et opportunités liés à la biodiversité afin d'intégrer la biodiversité et les écosystèmes dans leurs processus décisionnels.

# Approche et Méthodologie

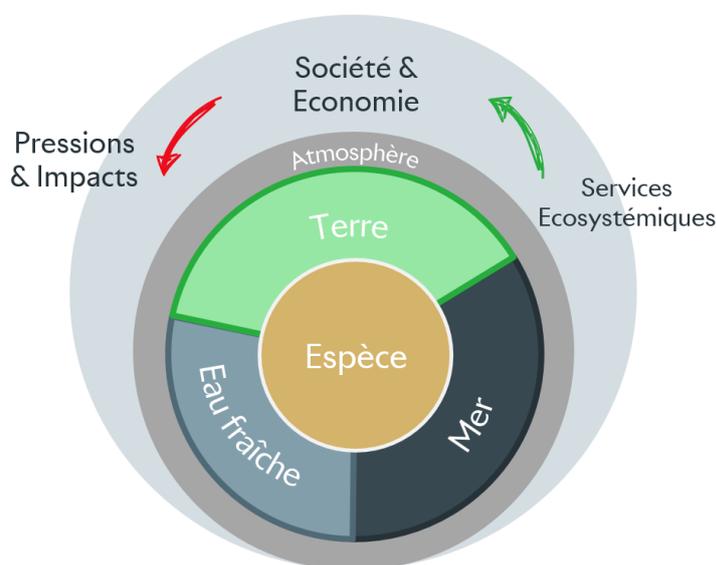
Dans cette étude, la *nature* respecte la définition énoncée dans le TNFD et largement utilisée par les acteurs du secteur privé. Elle se compose de quatre domaines : la terre, l'eau douce, l'océan et l'atmosphère.

Les *services écosystémiques* désignent la valeur fournie par la nature aux êtres humains, comme la protection contre les catastrophes naturelles des forêts, le contrôle des inondations par les zones humides ou l'utilisation récréative des forêts.

Image 1

## Définitions de la nature

---



Les activités humaines impactent la nature et ses services écosystémiques. Dans ce rapport, nous nous appuyons sur les travaux de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) afin d'en décrire les conséquences. Il s'agit notamment de :

- Changements dans l'utilisation des terres et des mers (tels que la conversion des milieux humides et la déforestation)
- Exploitation directe des organismes (épuisement des eaux souterraines et la surpêche)
- Changement climatique, avec notamment des précipitations plus irrégulières et des températures en hausse
- Pollution (comme le ruissellement des nutriments et les rejets chimiques)
- Espèces exotiques envahissantes, qui perturbent les habitats indigènes par des nuisibles

Ces pressions dégradent les écosystèmes, diminuent la biodiversité et réduisent la disponibilité et la qualité des services écosystémiques.

## **Objectif de l'étude**

Cette étude décrit l'ampleur du financement prospectif nécessaire pour atteindre les objectifs nationaux en matière de protection de la nature conformément aux engagements internationaux tels que le GBF. Elle peut donc servir de base de données aux responsables politiques, aux institutions financières et aux autres parties concernées.

L'objectif de l'étude est d'estimer l'investissement nécessaire pour faire face aux impacts directs de l'activité humaine sur la nature en Suisse. Elle ne quantifie pas les investissements nécessaires pour remédier à l'impact de la consommation ou des entreprises suisses à l'étranger. En effet, des données et des contraintes méthodologiques influent l'estimation des besoins de financement dans les chaînes de valeur mondiales. Cela reflète également l'accent dans les domaines où la Suisse peut influencer les résultats de manière plus significative. Par ailleurs, les investissements dans la circularité, tels que les emballages durables, ne sont pas pris en compte dans cette étude, afin d'éviter tout recoupement avec les mesures actuelles. Ces dernières visent, en effet, à résoudre ces problèmes dans le cadre de la planification de la transition climatique de la Suisse.

Le traitement des impacts et des dépendances de la nature peut donner lieu à de nouveaux modèles commerciaux en Suisse, à l'image de la biotechnologie. Comme ce type de secteurs ne répond pas toujours aux pressions exercées sur l'environnement suisse, il n'est pas pris en compte dans l'évaluation des besoins en termes d'investissement. En effet, les progrès de la biologie synthétique peuvent remplacer les intrants naturels par des alternatives synthétiques, réduisant ainsi la pression sur la nature. Cependant, étant donné que les intrants naturels proviennent principalement de sources étrangères, il est peu probable que les investissements dans ce domaine réduisent de manière significative les pressions directes sur la nature dans le pays. L'intérêt qualitatif de ces avancées a été évalué et mériterait un regain d'attention dans le cadre du programme de développement durable plus large du pays.

## **Approche et hypothèses de quantification**

Dix domaines de financement ont été évalués. Ensemble, ces domaines sont censés traiter la majorité des impacts sur la nature en Suisse et soutenir les objectifs nationaux et internationaux dans ce sens. Le GBF a effectivement fixé un objectif quantifiable, tel que la protection de 30 % des terres, et cette donnée est utilisée comme référence. Dans les zones sans objectifs définis, les besoins de financement ont été évalués sur la base des données disponibles et des recommandations des experts, en priorisant les données spécifiques à la Suisse et aux sources officielles. Le financement actuel dans les dix domaines est estimé à 3,2 milliards de francs suisses par an (60 % du financement nécessaire), essentiellement sur la base des dépenses publiques suisses déclarées.

Les besoins totaux de financement sont présentés sous forme annualisée jusqu'en 2050. Il est évident que certains investissements pourront s'avérer nécessaires plus tôt ou de manière progressive ; cependant, cette étude ne modélise pas le calendrier des flux d'investissement. De la même façon, les coûts différentiels potentiels d'une mesure tardive n'ont pas été quantifiés. Lorsque les catégories de financement se chevauchent, des ajustements sont effectués pour éviter le double comptage. Des hypothèses prudentes ont été appliquées tout au long du processus, en particulier dans les zones d'incertitude.

L'estimation de la part des besoins de financement susceptible d'être couverte par des sources publiques et privées est basée sur les schémas de financement historiques et sur le potentiel de revenus des différentes interventions. La plupart des interventions sont dépourvues de retombées

commerciales (telles que la restauration de la nature), ce qui limite la motivation du secteur privé. En conséquence, seule une faible partie des besoins annuels estimés à 5,3 milliards de CHF peut attirer un financement bancaire dans les conditions actuelles.

#### **Autres considérations**

Certaines sources de données sous-jacentes utilisées dans cette analyse sont basées sur des modèles climatiques qui supposent un taux de décarbonisation mondiale irréaliste à ce jour. Un réchauffement plus marqué affecterait probablement à la fois la faisabilité de certaines interventions et l'ampleur globale du financement requis.

# 1. Contexte : la nature et les raisons d'agir en Suisse

## 1.1 Nature et cadre mondial pour la biodiversité : contexte mondial

Partout dans le monde, la nature connaît un déclin, avec des répercussions potentielles sur la sécurité alimentaire, la disponibilité de l'eau et les systèmes économiques. En 2022, le Cadre mondial pour la biodiversité (GBF) de Kunming-Montréal a été adopté dans le cadre de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique. Le GBF définit 23 cibles à l'échelle mondiale visant à enrayer et à inverser la perte de biodiversité d'ici 2030. Il prévoit notamment de protéger 30 % des zones terrestres et marines du monde et de restaurer 30 % des écosystèmes dégradés. Ce cadre est souvent considéré comme l'Accord de Paris pour la nature. La Suisse a été l'un des premiers pays au monde à intégrer la protection de l'environnement dans sa Constitution en 1971. En outre, en qualité de signataire du GBF, elle s'est engagée à intégrer ces cibles dans sa politique nationale.

## 1.2 L'état de la nature en Suisse

La Suisse a en effet une longue tradition de protection de l'environnement. Ses rivières sont propres et plus de 30 % du pays est couvert de forêts, dont une grande partie est gérée de manière durable pour préserver la biodiversité<sup>1</sup>. Les montagnes, les rivières et les lacs suisses sont inhérents à l'identité nationale et à la qualité de vie de ses habitants. D'après l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Suisse fait partie des pays où la biodiversité est la plus menacée<sup>2</sup>. Les causes de ce déclin des écosystèmes sont multiples : pression sur la nature suisse, perte de biodiversité, changement climatique, pollution et utilisation non durable des sols.

Le changement d'affectation des sols, provoqué par la croissance démographique, l'expansion des infrastructures et l'augmentation de la demande en ressources sont les principales pressions subies par l'environnement naturel du pays. Au cours des 150 dernières années, 90 % des zones humides, qui contribuent à la prévention des inondations, ont disparu en raison du drainage et du recalibrage des rivières.<sup>3</sup> Cette situation a exacerbé les inondations, notamment au printemps et à l'été 2024. Depuis 1972, les inondations ont causé 14,5 milliards de CHF de dégâts en Suisse.<sup>4</sup>

Actuellement, environ 35 % des terres suisses sont consacrées à l'agriculture.<sup>5</sup> La conversion des terres en agriculture, qui entraîne une fragmentation des écosystèmes, a des effets négatifs sur la biodiversité. De plus, l'infiltration d'engrais et de pesticides dans les sols et les cours d'eau à travers l'érosion des terres agricoles entraîne une augmentation des niveaux d'azote et de phosphore. Les secteurs chimiques et pharmaceutiques, ainsi que d'autres sources d'effluents industriels, contribuent également à l'accroissement de la pollution. Si les grands fleuves et les lacs sont globalement propres, 21 des 24 petits et moyens fleuves dépassent les seuils écotoxicologiques nationaux en matière de pesticides et de rejets pharmaceutiques.<sup>6</sup>

L'approvisionnement en eau de la Suisse est généralement suffisant. Cependant, en raison de la surexploitation des ressources en eau, sa disponibilité peut atteindre des seuils critiques pendant les périodes de sécheresse. Au cours de la sécheresse de 2018, une irrigation limitée a entraîné une baisse de 10 % des rendements du blé.<sup>7</sup> La présence de 700 centrales hydroélectriques sur les grands fleuves tels que le Rhin et le Rhône modifie les flux naturels, affectant les écosystèmes aquatiques et limitant l'eau en aval pendant les périodes de faibles précipitations.<sup>8</sup>

La Suisse compte 197 espèces exotiques envahissantes (EEE). Le commerce mondial est le principal vecteur de propagation de ces espèces, qui peuvent perturber les écosystèmes. En Suisse, le niveau d'EEE est, dans l'ensemble, similaire à la moyenne de l'UE. Toutefois, une seule épidémie majeure pourrait représenter un coût pouvant atteindre 1 milliard de CHF pour son éradication. Par ailleurs, le changement climatique intensifie à la fois l'impact des espèces envahissantes et les autres pressions environnementales.<sup>9</sup><sup>10</sup> Les températures annuelles moyennes en Suisse sont d'environ 2,9° C au-dessus des niveaux préindustriels, et le réchauffement climatique a donné naissance à de nouveaux écosystèmes alpins où les espèces envahissantes peuvent proliférer. Les glaciers suisses ont perdu 65 % de leur volume depuis 1850, affectant ainsi la disponibilité saisonnière de l'eau et la prévisibilité de l'hydroélectricité.<sup>11</sup> Enfin, l'évolution des conditions météorologiques marquée par une diminution du nombre de jours de chutes de neige, une augmentation des précipitations hivernales et des étés plus chauds, créent une imprévisibilité dans de multiples secteurs, notamment l'agriculture et le tourisme.

### **1.3 Stratégie Biodiversité Suisse et plan d'actions**

En 2012, le Conseil fédéral suisse a initié des actions délibérées pour lutter contre la perte de biodiversité en adoptant la Stratégie Biodiversité Suisse (SBS). La stratégie est mise en œuvre par le biais de plans d'action pluriannuels. Le premier plan s'est concentré sur les infrastructures et l'agriculture, et une réglementation a été mise en place afin d'initier une gestion des impacts sur la nature. En effet, la Loi fédérale sur la protection de l'environnement fixe des exigences minimales en matière de préservation de la biodiversité dans les normes de construction. Le prochain plan d'action, qui couvrira la période 2025-2030, se concentrera sur l'extension et la connexion des zones protégées, ainsi que sur la restauration des écosystèmes dégradés (en particulier dans les zones alpines). Un autre objectif est d'améliorer les données sur la biodiversité et le suivi des risques, afin de fournir des informations plus fiables et faciliter ainsi une prise de décision publique et privée adaptée. Les deux plans d'action soulignent la nécessité d'une collaboration intersectorielle pour intégrer les considérations relatives à la biodiversité dans les chaînes d'approvisionnement, les décisions d'investissement et la conception des produits. Par ailleurs, le rôle des décideurs politiques suisses dans la transition écologique comprend le renforcement de l'éducation et de la sensibilisation du public, et ainsi, encourager une plus grande implication en faveur des objectifs de biodiversité.

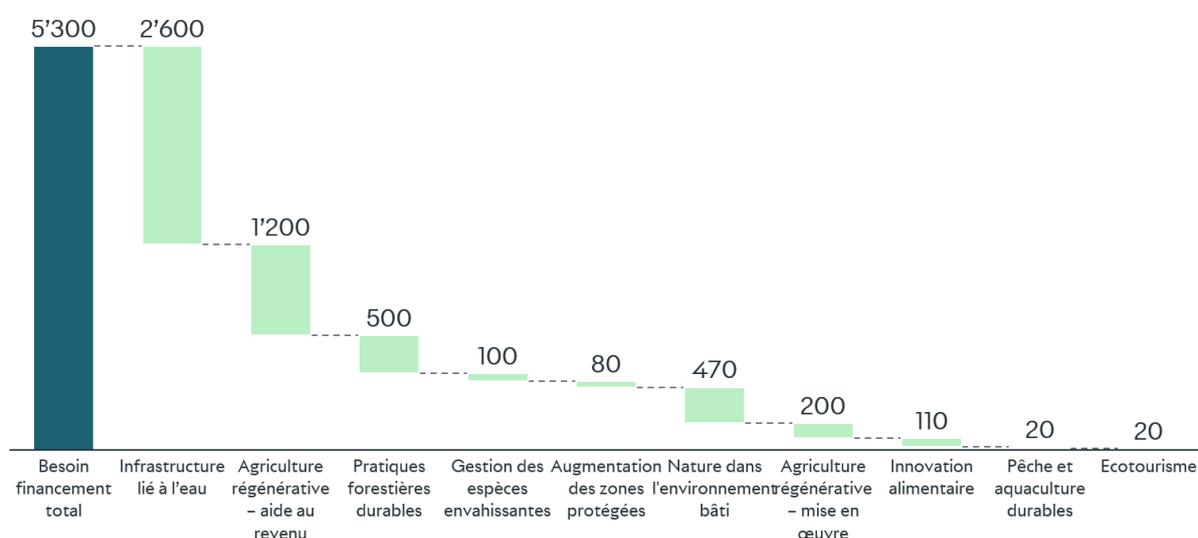
## 2. Financement de la transition de la Suisse

### 2.1 Aperçu du besoin de financement pour la transition écologique en Suisse

La transition écologique de la Suisse nécessitera **5,3 milliards de francs suisses** par an jusqu'en 2050. Cette somme couvre dix domaines de financement alignés sur les objectifs nationaux et internationaux en matière de biodiversité. Plus de la moitié du total, soit environ 2,6 milliards de francs suisses par an, concerne les infrastructures hydrauliques, qui comprennent la gestion des eaux usées, la revitalisation des rivières ainsi que d'autres solutions basées sur la nature (NbS), et la réhabilitation de l'hydroélectricité. Avec 1,4 milliard de CHF requis chaque année pour soutenir la transition vers des pratiques régénératrices, l'agriculture régénératrice est le deuxième domaine de financement le plus important. Ce montant comprend les investissements en capital dans les pratiques agricoles ainsi que le soutien au revenu pour les agriculteurs en transition. D'autres domaines, tels que la foresterie durable, la nature en milieu urbain, la gestion des espèces envahissantes et l'innovation alimentaire, ont des besoins de financement plus limités mais restent essentiels pour atteindre les objectifs de la Stratégie Biodiversité Suisse et du Cadre mondial pour la biodiversité.

Les dépenses courantes s'élèvent à environ 3,2 milliards de francs suisses par an tandis que les dépenses d'investissement existantes s'élèvent à environ 3,2 milliards de francs suisses par an. Ces dépenses concernent des financements publics concentrés sur les infrastructures hydrauliques et les subventions agricoles liées à la biodiversité. Il faudrait ajouter une somme supplémentaire de 2,1 milliards de francs suisses par an pour répondre au besoin total de financement total de 5,3 milliards de francs suisses, soit une augmentation d'environ 66 %.

Tableau 2  
Besoin de financement annuel total jusqu'en 2050 (en millions de CHF)



À l'avenir, environ 85 % des 5,3 milliards de CHF de besoins de financement annuels proviendront probablement de sources publiques. Cette situation reflète le degré élevé de propriété des actifs publics et la viabilité commerciale limitée de nombreuses interventions. Les 15 % restants pourraient être financés par des sources privées, en particulier dans les domaines où les investissements offrent un potentiel de rendement commercial ou d'amélioration de la valeur des actifs. Les toits et les façades verts, par exemple, peuvent accroître l'attrait des projets immobiliers pour les locataires et les acheteurs. De même, la production de protéines alternatives peut générer des retombées commerciales.

Cependant, la création de valeur économique est difficile à évaluer pour de nombreux domaines de financement. En effet, l'accès aux services écosystémiques, comme la protection contre les inondations fournie par les zones humides, est généralement gratuit. Dans le même temps, les répercussions sur la nature constituent une externalité pour la plupart des parties prenantes, qui ont peu de motivation lorsqu'il s'agit de financer des mesures d'atténuation. Par exemple, il est peu probable qu'un promoteur immobilier finance des habitats pour des espèces menacées si les avantages ne peuvent pas être monétisés ou liés aux exigences réglementaires.

La question de savoir si le besoin de financement annuel estimé à 5,3 milliards de francs suisses pour la nature se traduit effectivement dans la pratique dépend de la politique et de l'ambition du secteur privé. Pour atteindre les objectifs du GBF, une part importante des investissements liés à la nature devra être effective d'ici 2030. Par exemple, la réduction de l'excès de nutriments perdus dans l'environnement d'au moins 50 % d'ici 2030, conformément à la « cible 7 : réduction de la pollution », nécessiterait des investissements dans des installations de micro-pollution pour les usines de traitement de l'eau qui devront être opérationnelles dans les cinq prochaines années. Cela dépendra fortement des mesures politiques propices aux investissements et de la mise à l'échelle des capacités naturelles de l'économie suisse pour entreprendre des projets simultanément. En l'absence de telles mesures, les investissements pourraient se faire attendre. Bien que cela n'ait pas été évalué dans cette étude, le retardement de l'investissement pourrait entraîner une augmentation des coûts totaux à long terme. Par exemple, le fait de ne pas traiter le problème des espèces envahissantes peut générer des coûts beaucoup plus élevés en cas d'épidémie généralisée.

## 2.2 Analyse des domaines de financement pour la nature

Tableau 3

### Aperçu des dix domaines de financement

Domaines de financement		Domaines de financement	
<b>Infrastructure lié à l'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gestion des eaux usées</b> : dépenses en infrastructures grises pour les stations d'épuration, les égouts, etc.</li> <li>• <b>Revitalisation des cours d'eau</b> : infrastructures bleues et solutions fondées sur la nature (par exemple, re canalisation des cours d'eau rectifiés, canaux artificiels)</li> <li>• <b>Réhabilitation de l'énergie hydraulique</b> : investissements dans l'hydropeaking, la gestion des sédiments et l'amélioration de la migration des poissons</li> </ul>	<b>Innovation alimentaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Production de viande alternative</b> : Capex pour les usines, R&amp;D pour les technologies de culture de viande</li> <li>• <b>Production laitière alternative</b> : Capex pour la modernisation des usines laitières, R&amp;D sur la fermentation des protéines</li> </ul>
<b>Agriculture régénérative – aide au revenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Terres arables et pastorales</b> : aide au revenu des agriculteurs pendant les années de transition vers l'agriculture régénérative</li> </ul>	<b>Gestion des espèces envahissantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lutte contre les espèces envahissantes</b> : contrôles aux frontières, inspections de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, lutte chimique</li> <li>• <b>Restauration des habitats</b> : y compris réintroduction d'espèces indigènes</li> </ul>
<b>Agriculture régénérative – mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Terres arables</b> : coûts des semences, cultures de couverture, analyse des sols, biostimulants</li> <li>• <b>Terres pastorales</b> : ensemencement intercalaire, coûts des machines pour le pâturage adaptatif ou le fauchage, etc.</li> </ul>	<b>Augmentation des zones protégées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Extension des zones protégées</b> : y compris l'entretien (par exemple, gestion des visiteurs, frais administratifs)</li> </ul>
<b>Pratiques forestières durables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les forêts privées (30 %) et publiques (70 %)</b> : exploitation forestière sélective et reboisement, certification et surveillance des forêts.</li> </ul>	<b>Pêche et aquaculture durables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pêche</b> : mise en place de quotas ou de limites de pêche, utilisation d'engins de pêche sélectifs et respectueux de l'environnement</li> <li>• <b>Aquaculture</b> : pratiques à faible impact</li> </ul>
<b>Nature dans l'environnement bâti</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Solutions fondées sur la nature en milieu urbain</b> : forêts urbaines, toits/façades végétalisés, agriculture urbaine, corridors verts (par exemple pour le passage de la faune sauvage)</li> </ul>	<b>Ecotourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ecotourisme</b> : Infrastructures à faible impact ou sans impact et efforts de conservation pour un tourisme durable axé sur la découverte et l'apprentissage de la nature dans les espaces naturels.</li> </ul>

#### Infrastructure liée à l'eau

On estime que 2,6 milliards de CHF par an, soit plus de 50 % du besoin total de financement, sont nécessaires pour financer trois domaines : la gestion des eaux usées, la revitalisation des rivières et les solutions basées sur la nature (NbS), ainsi que la réhabilitation de l'hydroélectricité.

Environ 2 milliards de francs suisses par an sont nécessaires pour la gestion des eaux usées. Ce chiffre comprend les investissements prévus pour la modernisation des 120 plus grandes des 800 usines de traitement des eaux usées du pays, qui couvrent la majorité de la population, et qui seront équipées de technologies de pointe permettant d'éliminer plus de 80 % des micropolluants.<sup>12</sup> Des investissements seront également nécessaires pour remplacer les infrastructures vieillissantes et s'adapter à une plus grande imprévisibilité des conditions météorologiques. La revitalisation des rivières et des NbS nécessitera environ 450 millions de francs suisses par an. La Suisse souhaite revitaliser 4'000 kilomètres de rivières d'ici 2090, ce qui représente près de 25 % des tronçons de rivière qui ont été rectifiés par le passé. Les investissements concernent des initiatives telles que la plantation de roselières pour réduire le ruissellement agricole, mais aussi des projets de revitalisation à grande échelle comme la 3e Correction du Rhône – un projet de plusieurs décennies, de 3,6 milliards de francs suisses<sup>13</sup>. Le besoin de financement pour la réhabilitation de l'hydroélectricité est estimé à environ 150 millions de francs suisses par an. Actuellement, 705 centrales hydroélectriques fournissent environ 57 % de l'électricité totale suisse.<sup>14</sup> Conformément à une nouvelle loi sur la protection de l'eau, de nombreuses usines doivent être mises à niveau pour réduire leurs impacts sur l'environnement d'ici 2030. Ces mises à niveau impliquent l'installation de turbines plus efficaces afin d'optimiser la production d'énergie tout en réduisant les perturbations écologiques.

Les infrastructures d'eau durables en Suisse sont généralement financées par des fonds publics. Les projets de gestion des eaux usées sont principalement financés par les redevances et un fonds fédéral soutenu par un supplément payé par les usagers, couvrant jusqu'à 75 % des coûts de mise à niveau.<sup>15</sup> Les projets de revitalisation des rivières ne bénéficient pas de revenus commerciaux, et le financement privé direct est rare. De nombreuses centrales hydroélectriques fonctionnent en

propriété mixte. L'usine de pompage-stockage de Nant de Drance est le fruit d'une coentreprise de type PPP réunissant des sociétés énergétiques publiques et privées.<sup>16</sup> De nombreux projets d'infrastructures hydrauliques à grande échelle pourront attirer davantage de financements privés, grâce à leurs flux de trésorerie stables, si les décideurs souhaitent apporter une plus grande participation privée à ces projets.

### **Agriculture régénératrice – mise en œuvre et soutien des revenus**

La transition vers une agriculture régénératrice en Suisse nécessitera un financement annuel moyen de 1,4 milliard de francs suisses. Sur cette somme, 200 millions de francs suisses seront nécessaires pour investir dans de nouvelles pratiques agricoles. Pour les terres arables (constituant 30 % de la superficie agricole), cela comprend l'équipement sans labour, les systèmes de culture de couverture, le diagnostic des sols et la planification de la rotation des cultures, qui représentent ensemble environ 85 % de l'investissement total. Les besoins de financement sont plus faibles pour les terres pastorales (70 % de la superficie agricole), car les pratiques de régénération se concentrent sur la gestion des terres, telles que l'ensemencement intercalaire, la tonte adaptative et le pâturage en rotation. Elles nécessitent des ajustements, mais ne requièrent pas de changements aussi importants en termes de capitaux.

Le secteur agricole suisse contribue à hauteur de 4,5 milliards de francs suisses (1%) à la valeur ajoutée brute (VAB)<sup>17</sup> et contribue à 115 000 emplois environ.<sup>18</sup> Il est en grande partie composé de petites exploitations d'une superficie moyenne de 20 hectares. Le secteur dispose déjà d'une base sur laquelle s'appuyer : 25 % des terres agricoles sont soumises à des normes de production intégrée (PI)<sup>19</sup> et 18 % sont certifiées biologiques.<sup>20</sup> Les normes de PI comprennent la rotation des cultures, la réduction de l'utilisation de pesticides et l'utilisation de bandes fleuries ou de haies pour soutenir la biodiversité.

Les pratiques régénératives peuvent améliorer la santé des sols, réduire l'érosion et faciliter la stabilisation des rendements, notamment pendant les périodes de sécheresse. Cependant, une demande du marché incertaine, une faible connaissance des nouvelles techniques et des données locales limitées peuvent restreindre la mise en place d'interventions. L'objectif national de sécurité alimentaire de la Suisse, qui consiste à maintenir un niveau d'autosuffisance d'au moins 50 %, exige d'équilibrer la productivité avec les objectifs environnementaux, renforçant ainsi la nécessité d'action en faveur de la recherche, du financement et de mesures politiques coordonnées. Agroscope et l'Institut de recherche en agriculture biologique (FiBL) peuvent fournir des études, des essais sur le terrain et des formations de qualité au niveau local. Les structures de financement hybride pourraient permettre de réduire les risques d'adoption précoce, avec un fonds dédié à l'agriculture régénératrice qui soutiendrait les systèmes d'intrants, les services de conseil et les infrastructures partagées telles que les installations de compostage régionales ou les services de surveillance des sols auxquels plusieurs exploitations auraient accès.

Le gouvernement fédéral fournit actuellement environ 450 millions de francs par an de contributions liées à la biodiversité,<sup>21</sup> conformément à des normes de conformité environnementale telles que la PI. Lors d'une transition vers une agriculture régénératrice, les rendements diminuent souvent temporairement sur une période de trois à six ans. Pour compenser ces pertes et faciliter l'adoption à grande échelle, un soutien annuel du revenu d'environ 1,2 milliard de francs serait nécessaire, en s'appuyant sur les subventions existantes.

## **Pratiques forestières durables**

Pour maintenir la biodiversité et réduire les risques de catastrophe, un financement annuel de 500 millions de francs suisses sera nécessaire en soutien à des pratiques forestières durables. Les forêts suisses couvrent en effet un tiers du pays. Elles fournissent du bois, ont contribué à hauteur de 598 millions de francs de revenus d'exploitation en 2023<sup>22</sup>, protègent les communautés et les infrastructures contre les glissements de terrain et régulent les cycles de l'eau.<sup>23</sup> En 2023, les dépenses du gouvernement et des cantons en matière de gestion durable des forêts ont atteint 360 millions de francs.<sup>24</sup> Les priorités actuelles comprennent le renforcement de la résilience climatique grâce à des espèces d'arbres résistantes à la sécheresse et l'augmentation des réserves forestières de 7 % à 10 % d'ici 2030. Le financement est principalement destiné aux 70 % de forêts suisses gérées par le secteur public. Les 30 % restants sont détenus par 240'000 propriétaires. Les défis actuels comprennent l'accès aux investissements, les contraintes de capacité et la gestion de l'équilibre entre la conservation, la production de bois et l'utilisation récréative des forêts.<sup>25</sup>

Avec le temps, de plus grands investissements seront nécessaires pour que les forêts contribuent à la prévention des catastrophes et fournissent des services écosystémiques essentiels, car la gestion des forêts ne bénéficie que d'un financement partiel.<sup>26</sup> Dans certains cas, les modèles de financement hybride ont été utilisés pour mobiliser des capitaux privés afin de restaurer les forêts, les obligations de résilience forestière en étant un exemple. Dans ce modèle, les emprunteurs, tels que les services publics, les compagnies d'assurance ou les municipalités, bénéficient des services écosystémiques fournis par les forêts, comme la purification de l'eau ou la réduction du risque d'incendie de forêt. D'autre part, les prêteurs sont généralement des entités philanthropiques ou des fonds publics qui acceptent des rendements modestes et stables remboursés selon un échéancier.

## **La nature en milieu urbain**

La nature en milieu urbain en Suisse nécessiterait un financement annuel de 470 millions de francs suisses. Cet investissement implique la mise à l'échelle des NbS dans l'immobilier et l'intégration de mesures d'amélioration de la biodiversité dans les infrastructures. Avec plus de 75 % de la population qui vit dans des zones urbaines, les NbS tels que les toits verts, les forêts urbaines et les corridors fauniques, peuvent contribuer à limiter la perte de biodiversité.<sup>27</sup>

Bâle-Ville a imposé la végétalisation des toits plats de nouveaux bâtiments à toit plat en 1999<sup>28</sup>, et Zurich compte aujourd'hui plus de 500 hectares de toits végétalisés.<sup>29</sup> Les subventions municipales ont couvert une partie de l'investissement nécessaire, mais la plupart a été financée par des fonds privés, notamment en raison des avantages correspondants pour les promoteurs. Des études ont montré que la réduction des coûts énergétiques et l'attrait croissant des locataires pour les toitures et les façades vertes pouvait augmenter la valeur des propriétés (jusqu'à 10 %).<sup>30</sup> Les investissements futurs continueront de dépendre de financements publics et privés, car certaines mesures telles que la protection de l'habitat dans les zones de développement sont peu susceptibles d'ajouter de la valeur à un projet.

## **Innovation alimentaire**

110 millions de CHF seront nécessaires pour renforcer les capacités nationales de traitement des protéines alternatives. Ces investissements pourraient contribuer à diversifier les chaînes d'approvisionnement et à répondre à 50% des besoins alimentaires grâce à la production nationale d'ici 2050, soutenant ainsi les objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire. La réaffectation des sites existants, à l'image de la rénovation de l'usine Maggi de Planted Foods à Kempthal, auparavant dédiée à la production de soupe, peut réduire les coûts et accélérer la

réalisation effective de ces projets.<sup>31</sup> À ce jour, le financement suisse s'est concentré sur le capital-risque de démarrage, en recensant 3 % des investissements mondiaux dans les protéines alternatives.<sup>32</sup> Compte tenu de l'expertise de la Suisse dans les secteurs de l'industrie alimentaire et des boissons, l'expansion de la capacité de transformation nationale permet de jouer un rôle plus actif sur ce marché et de saisir une part plus importante des investissements futurs. Puisque le marché est encore naissant et la demande est volatile, un financement hybride ou un soutien public temporaire peut s'avérer nécessaire pour améliorer les profils risque-rendement initiaux.

### **La gestion des espèces envahissantes**

La gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) en Suisse, notamment au moyen de systèmes de surveillance et de suivi ainsi que du renforcement des programmes de contrôle frontalier et biologique, nécessitera un financement annuel de 100 millions de francs suisses. Les estimations du coût du contrôle et de l'éradication des EEE ainsi que de la réparation des dommages causés dans l'UE dépassent 10 milliards d'euros par an.<sup>33</sup> En Suisse, les dépenses ponctuelles pour les mesures de contrôle des EEE dans les habitats d'importance nationale (représentant 2,3 % de la superficie terrestre suisse<sup>34</sup>) s'élèvent à près de 130 millions de francs suisses.<sup>35</sup> Le changement climatique, en particulier le recul des glaciers et la hausse des températures, permet aux espèces qui ne pouvaient pas survivre à haute altitude de concurrencer les espèces indigènes.<sup>36</sup> Alors que certains acteurs ont un intérêt commercial dans la gestion des EEE qui menacent par exemple les rendements des cultures ou le bétail, le potentiel de financement privé à grande échelle est limité. L'augmentation des investissements publics, par le biais de budgets alloués à la protection de la biodiversité et de l'environnement, est le moyen le plus efficace d'atteindre les objectifs du FBG et de réduire les coûts sur le long terme.

### **Augmentation des aires protégées**

L'extension des aires protégées, conformément à l'objectif du GBF de 30 % dans toute la Suisse, nécessitera un financement annuel moyen de 80 millions de francs suisses jusqu'en 2050, qui comprend la dénomination, la gestion et la surveillance écologique des sites. Actuellement, environ 13 % du territoire suisse est protégé.<sup>37</sup> Le Conseil fédéral a pour objectif d'augmenter cette part à 17 % d'ici 2030 et d'améliorer la connectivité entre les différents habitats dans le cadre de la Stratégie Biodiversité Suisse.<sup>38</sup> Cependant, une proposition de 2024 visant à augmenter les aires protégées a été refusée, mettant ainsi la lumière sur les défis politiques à relever.<sup>39</sup> Même si les besoins en financement direct comme les dépenses en capital sont modestes, l'augmentation des aires protégées entraîne des dépenses opérationnelles et des coûts d'opportunité, car elle limite l'utilisation des terres économiquement productives. Actuellement, ce sont principalement les fonds publics, qui proviennent du gouvernement fédéral et des cantons, qui couvrent la plupart des coûts. Cette tendance est susceptible de se poursuivre, car les aires protégées constituent des biens publics non-lucratifs offrant un rendement commercial limité.

### **Pêche et aquaculture durables**

Les pratiques de pêche et d'aquaculture durables nécessiteront un financement annuel de 20 millions de francs suisses. La conservation des populations de poissons et d'écosystèmes aquatiques requiert la mise en place d'un système de surveillance, de conformité, d'infrastructure et de formation. Les eaux suisses abritent plus de 80 % des espèces animales indigènes<sup>40</sup> qui représentent une valeur économique grâce à la pêche récréative et professionnelle. Cependant, les volumes de captures ont diminué, de près de 60 % par exemple au lac de Constance depuis 2013.<sup>41</sup> Les pratiques durables, comme les quotas de capture, de saison et les dispositifs respectueux de l'environnement, sont régis par la loi fédérale et l'ordonnance sur la pêche. Le financement de ces mesures est assuré par l'argent public. Par exemple, le budget de 12,7 millions de francs alloué en

2024 aux secteurs de la faune, de la chasse et de la pêche n'a permis de financer qu'une partie des activités de pêche.

En outre, l'aquaculture à faible impact, qui vise à réduire la pression sur les stocks sauvages, représente une opportunité de financement vert et durable.<sup>42</sup>

### **Écotourisme**

Afin de soutenir l'écotourisme, un investissement annuel de 20 millions de francs suisses est nécessaire, orienté vers le développement des infrastructures légères, et incluant les centres d'accueil, les sentiers et les mesures de conservation. Le financement public a soutenu ces efforts jusqu'à présent et devrait se poursuivre sous la forme de budgets pour les parcs, les programmes touristiques cantonaux et les fonds de développement régional. En raison de la diminution de la fiabilité des chutes de neige, le tourisme hivernal traditionnel est de plus en plus menacé. Une récente analyse portant sur six stations de ski suisses prévoit un impact négatif sur le chiffre d'affaires, avec des pertes pouvant atteindre 13 % en raison de saisons plus courtes.<sup>43</sup> En réponse à ces prévisions, les centres de villégiature envisagent une réorientation stratégique vers un tourisme pour la nature tout au long de l'année. Ainsi, le secteur privé pourrait jouer un rôle plus important, en particulier lorsque l'écotourisme offre des avantages locaux tels que des droits d'entrée ou des partenariats commerciaux.



**La Confédération helvétique  
s'est forgé une solide  
réputation en matière de  
préservation de  
l'environnement, fondée sur  
une tradition séculaire.**

## 3. Assurer la transition de la Suisse

### 3.1 Évaluation des risques liés à la nature sur le bilan des banques

Les établissements financiers intègrent la nature dans leurs programmes de durabilité plus larges, en partie en raison de l'évolution des réglementations. Les développements incluent la directive de l'UE sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD) et des cadres volontaires tels que le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature (TNFD). Ces initiatives sont au cœur de notre stratégie de développement durable et plusieurs banques suisses contribuent activement à leur mise en œuvre.

Les établissements financiers initient actuellement un processus d'évaluation de leur exposition aux différents types de risques et opportunités liés à la nature. Selon une étude récente, un bâtiment résidentiel sur six en Suisse présente des risques physiques liés à la nature, les inondations étant le type de risque le plus courant.<sup>44</sup> De nombreux risques liés à la nature, tels que le risque d'inondation ou le risque de glissement de terrain, sont pris en compte depuis de nombreuses années dans les évaluations du risque de crédit bancaire. Par ailleurs, certains de ces risques sont déjà pris en compte. En effet, les bien situés dans des zones inondables ou à risque de glissements de terrain présentent une baisse de valeur de 2,6 à 3 % en moyenne, pouvant atteindre jusqu'à 12 % de réduction dans les zones exposées aux chutes de pierres.<sup>45</sup> Cependant, il est important de noter que les conditions climatiques et naturelles sont en constante évolution et peuvent impacter ces estimations. Les établissements financiers sont donc sensibles aux changements potentiels des risques de crédit – par exemple en cas de dommages répétés ou de dégradation durable des sols lors d'événements qui présentent à la fois une faible probabilité et un fort impact.

En général, en établissant leurs portefeuilles de prêts, les banques suisses estiment que les risques liés à la nature sont relativement faibles. Par ailleurs, la Suisse propose de manière continue des initiatives d'adaptation. Ces mesures comprennent la gestion constante de protection des forêts pour atténuer les glissements de terrain et des projets tels que la 3e Correction du Rhône, qui limite les risques d'inondation le long du fleuve. Deuxième facteur déterminant : la couverture d'assurance étendue des bâtiments à l'échelle du pays. Dans la plupart des cantons, les bâtiments de tous types, résidentiels, commerciaux ou industriels, sont automatiquement couverts par une assurance contre les risques liés à la nature tels que les inondations, les chutes de pierres et les glissements de terrain. Dans le cadre de la gestion des sinistres dans le canton de Zurich, il est à noter que la franchise pour dommages liés à la nature s'élève en moyenne à environ 500 francs par sinistre.<sup>46</sup> Cette mesure a pour effet de réduire le risque financier des propriétaires et, par conséquent, minimise les pertes de crédit potentielles des prêteurs, même en cas de sinistres majeurs.

### 3.2 Opportunités liées à la nature et rôle des établissements financiers

Les clients des banques commencent également à évaluer leurs impacts sur la nature et leurs dépendances. De nombreuses entreprises cherchent à se conformer aux nouvelles obligations en vertu de la CSRD et de la directive sur la due diligence en matière de durabilité des entreprises (CSDDD) - ainsi qu'à leurs révisions par le biais des règlements généraux de l'UE. Les deux directives exigent une transparence et la mise en place de mesures face aux risques liés à la nature sur les

chaînes de valeur. Certaines grandes entreprises suisses démontrent leur engagement en matière de durabilité en prenant des initiatives volontaires. Par exemple, Holcim a adopté des objectifs scientifiques pour la nature (*Science-Based Targets for Nature*), axés sur les écosystèmes d'eau douce<sup>47</sup>. Dans le cadre de sa démarche RSE, Nestlé s'est engagée à s'approvisionner à hauteur de 50 % en ingrédients issus de l'agriculture régénératrice d'ici 2030. Pour ce faire, le groupe a mis en place une initiative de financement de sa chaîne d'approvisionnement agricole. Celle-ci offre aux agriculteurs sud-américains des primes basées sur des pratiques durables.<sup>48</sup> En outre, les défis liés à la nature donnent lieu à de nouveaux modèles commerciaux tels que la biotechnologie et la biologie synthétique, les matériaux biosourcés, des protéines alternatives et des technologies liées à la nature.

Les banques suisses se positionnent pour accompagner leurs clients dans leur démarche de responsabilité environnementale, tant sur le territoire helvétique qu'à l'échelle internationale, dans le cadre des chaînes de valeur mondiales. De nombreuses banques jouissent d'une expertise éprouvée dans la conception de produits financiers durables, tels que les obligations et les prêts verts, liés à la durabilité, qui peuvent être mobilisés pour financer des investissements écologiques. Elles proposent également des services et des outils de conseil, notamment à l'attention des PME qui bénéficient d'une capacité de durabilité restreinte. Les banques régionales peuvent apporter une valeur ajoutée en intervenant de manière spécifique sur des sites locaux. En effet, les collaborateurs qui jouissent d'une expertise agricole pourraient soutenir l'agriculture régénératrice en aidant les agriculteurs à identifier et à financer des solutions appropriées dans leur contexte local. Dans le cadre de leur démarche RSE, certaines banques s'associent à des consultants locaux en ingénierie ou en performance énergétique. Ensemble, ils effectuent et financent des rénovations de bâtiments qui répondent aux défis climatiques. Des partenariats avec des acteurs privés expérimentés dans la restauration pourraient offrir une valeur ajoutée et de nouvelles opportunités de financement pour les banques.

Dans un contexte de gestion des risques environnementaux, la mise en place de cadres clairs, incluant des repères normalisés et des mesures unifiées, peut s'avérer bénéfique pour les entreprises. Ces mesures leur permettent de surmonter les défis posés par la nature et de faciliter l'adoption d'un financement privé en faveur de l'environnement. En effet, les cadres climatiques tels que le Protocole des gaz à effet de serre et les objectifs zéro émission nette offrent une clarté en termes de mesure du CO<sub>2</sub>. Cependant, la nature est fragmentée. La perte de biodiversité et le stress hydrique sont des enjeux locaux et complexes à appréhender. Les entreprises éprouvent fréquemment des difficultés à communiquer de manière claire sur les critères de mesure ou sur la réalisation des objectifs. La spécificité locale représente une opportunité de solutions sur mesure, bien que cette situation puisse restreindre l'évolutivité des projets pilotes. Ainsi, le couvert végétal peut s'avérer efficace dans les plaines, mais pas dans les environnements alpins.

Dans un contexte de développement durable, les entreprises sont de plus en plus amenées à surveiller, gérer et communiquer les impacts et les dépendances de la nature. Pour ce faire, elles s'appuient sur un secteur en plein essor : celui des données et de l'analyse. L'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données permet de soutenir le financement privé de la nature. Cependant, les données régionales ou nationales sont souvent brutes, tandis que la collecte de données peut s'avérer coûteuse et chronophage. Les entreprises font souvent preuve de prudence en raison d'un manque de confiance. Toutefois, le TNFD et la CSRD comblent progressivement ces lacunes. Cette dynamique va ainsi permettre de communiquer des informations fiables aux prospects. Un atout majeur essentiel pour les établissements bancaires qui intègrent la nature dans l'évaluation des risques de crédits. Dans l'intervalle, les établissements financiers s'appuient sur des

données modélisées, en présentant des risques qui, de nature, ne rassurent pas les potentiels clients. La définition de normes et de points de repère communs s'avère être une solution potentielle pour à la fois répondre aux préoccupations liées au greenwashing et renforcer le sentiment de confiance.

Bien que la communication de données, la mise en place de mesures et de cadres améliorés soient nécessaires, le principal défi reste d'ordre économique. De nombreuses activités écotouristiques offrent des services publics plutôt que des bénéfices financiers, souvent sur des périodes longues. Il paraît donc difficile pour ces projets d'atteindre les seuils de risque-rendement des banques. Même lorsque le potentiel de revenus est tangible, comme dans le secteur des protéines alternatives, les entreprises en pleine croissance ne répondent pas toujours aux critères du financement bancaire traditionnel.

Des signaux plus clairs du marché et une demande plus forte de l'économie réelle devraient favoriser le développement du financement privé. Les objectifs zéro émission nette ont permis aux entreprises de prendre des mesures en faveur du climat. Dans le secteur de l'environnement, les engagements comparables restent limités, notamment au sein des petites entreprises. En Suisse, des incitations financières ciblées sur le marché pourraient stimuler une demande d'investissement substantielle dans le secteur de l'économie réelle offrant ainsi aux établissements bancaires de plus grandes opportunités de financement dans ce domaine.

### 3.3 Stratégies de levée de capitaux privés

Le gouvernement suisse a un rôle clé à jouer en facilitant le développement de la finance verte. En décembre 2024, la FINMA a publié une circulaire sur les risques financiers liés à la nature, dans un souci de transparence. Pour faire simple, il est essentiel que toute mesure suisse s'aligne sur ces cadres réglementaires en tenant compte des évolutions, telles que la législation « omnibus » de l'UE. Cette démarche permettrait d'éviter les doubles emplois ou les conflits réglementaires, notamment pour les banques et les entreprises opérant à l'échelle internationale. En outre, le Royaume-Uni a publié la politique Biodiversity Net Gain, qui vise à créer un marché dans lequel les projets des promoteurs présenteront un gain net de biodiversité. Dans le cadre de notre engagement en faveur de la biodiversité, nous avons identifié deux axes de développement stratégiques pour atteindre l'objectif d'augmentation de 10 % de la biodiversité. Le premier axe concerne la mise en œuvre de nouveaux projets de restauration de la nature. Le second consiste à acquérir des crédits de projets de restauration de la nature pour compenser les effets sur la nature. Cette démarche favorise l'émergence de projets innovants dans le domaine de l'environnement, générant ainsi des retombées commerciales substantielles.

Par ailleurs, il est important de souligner la relation indissociable entre la nature et le climat. Les interventions destinées à gérer les risques liés à la nature et à encourager la mise en place de mesures doivent être alignées sur les plans d'action existants en faveur du climat. En effet, l'intégration de la nature dans des outils existants, comme des plans de transition climatique cohérents, est préférable à la mise en place de nouveaux plans de transition distincts.

Cette étude met en lumière deux axes d'amélioration potentiels : le cofinancement privé des investissements publics et le financement hybride (*blended finance*). Ces leviers pourraient renforcer l'action du secteur privé et la capacité du secteur financier à soutenir des investissements liés à la nature en Suisse. Des mesures réglementaires sont en cours d'élaboration et devraient pouvoir démontrer leur efficacité dans le temps. Dans ce contexte, il est essentiel de donner la

priorité aux mesures fondées sur le marché, qui ont fait leurs preuves en termes d'efficacité à court terme.

### **Permettre le cofinancement privé des investissements publics**

Le cofinancement privé en faveur de la nature, qui désigne la mobilisation de capitaux privés pour financer des infrastructures ou des services publics liés à la nature, peut être une option, en particulier compte tenu des contraintes budgétaires et des priorités concurrentes du gouvernement suisse. Dans le cadre de notre stratégie de financement durable, nous envisageons d'émettre des obligations vertes supplémentaires, en nous appuyant sur les 766 millions de CHF levés en 2022. Les partenariats public-privé (PPP) s'inscrivent dans cette démarche et offrent un cadre propice à l'augmentation de la portée et de l'efficacité des investissements dans les infrastructures liées à la nature. Cette approche nous permet de tirer parti de l'expertise, de l'innovation et des ressources financières du privé, tout en alignant nos efforts sur nos objectifs stratégiques.

Dans le cadre de notre stratégie de développement durable, nous pourrions envisager de mobiliser des financements privés pour soutenir les efforts déployés sur des projets générateurs de revenus liés à la nature tels que la mise en place d'infrastructures. Le tramway Rhônexpress en France est un exemple de partenariat public-privé (PPP) dans le secteur des transports. Dans ce projet, un consortium privé a investi, construit et exploité l'infrastructure selon un modèle de partage des revenus, tout en conservant la propriété publique. En Suisse, ces approches pourraient être déployées dans le cadre de la gestion des risques liés à la nature, notamment dans les usines de traitement des eaux usées, les installations hydroélectriques et les systèmes de protection contre les inondations. La Suisse a le potentiel d'attirer des capitaux pour des actifs dont les flux de trésorerie prévisibles répondent aux critères de risque-rendement traditionnels des banques.

### **Financement hybride (*blended finance*)**

Selon le document de travail d'avril 2024, le SBA affirme que la mobilisation de capitaux privés via le financement hybride constitue une option viable pour les solutions climatiques<sup>49</sup> et pour les mêmes raisons, la nature pourrait en bénéficier. Le financement hybride est un outil stratégique qui peut contribuer à surmonter les obstacles au risque-rendement en utilisant des capitaux publics (tels que des prêts concessionnels ou des garanties) afin de réduire les risques d'investissement privé. Il est généralement adapté aux projets qui ont un potentiel de génération de revenus, mais qui ne présentent pas encore d'attrait commercial en soi. Les outils de financement hybride peuvent prendre de nombreuses formes, allant des fonds dédiés aux garanties ou aux prêts à faible taux d'intérêt. Les acteurs dominants sur ce marché sont des pionniers expérimentés, à l'instar des entreprises suisses BlueOrchard et ResponsAbility.<sup>50</sup>

Dans le cadre de l'initiative de l'UE, le programme InvestEU pour objectif de mobiliser 372 milliards d'euros d'investissements privés avec un soutien budgétaire de 26 milliards d'euros. Parallèlement, l'initiative Green Assist de l'UE met en place un dispositif de financement hybride ciblant la biodiversité. Aux États-Unis, les prêts C-PACE (Commercial Property Assessed Clean Energy) sont un outil financier qui facilite l'accès au financement en proposant des prêts à taux d'intérêt réduits pour les projets immobiliers visant à améliorer l'efficacité énergétique. Ces prêts contribuent à optimiser les ratios prêt/valeur pour les emprunteurs, facilitant ainsi l'accès au financement bancaire. Ce modèle pourrait être adapté pour soutenir les solutions en faveur de la nature dans les programmes immobiliers du pays.

Cependant, les banques sont souvent confrontées à plusieurs défis lorsqu'elles souhaitent participer à des opérations de financement hybride ou cofinancement privé. Ces défis comprennent des délais plus longs, une coordination complexe des parties prenantes et des exigences de reporting plus rigoureuses. Cette démarche peut engendrer une augmentation des coûts et une

diminution de l'engagement, notamment en ce qui concerne les transactions plus faibles. Les acteurs du secteur public pourraient limiter ces obstacles et optimiser la participation des investisseurs privés, par le biais de dispositifs ciblés.

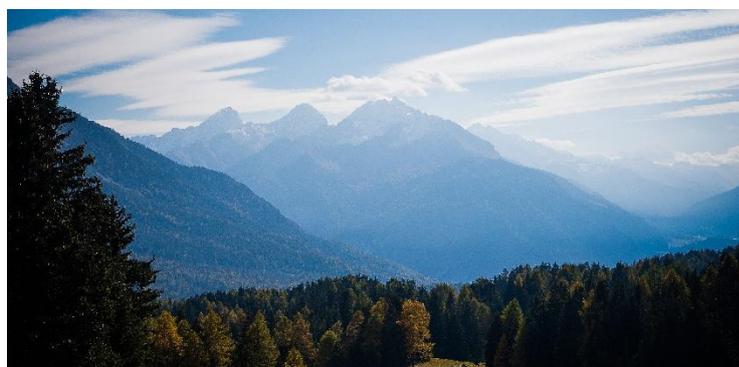
### 3.4 Collaboration des parties prenantes et innovation

La Suisse est un acteur clé dans le domaine de la finance durable, grâce à son secteur financier connecté à l'échelle mondiale, ses institutions de recherche de pointe, l'engagement de ses entreprises et son expertise technique dans la nature et la finance. Afin d'optimiser les chances de succès du projet, il conviendrait d'améliorer la bancabilité, la disponibilité et la qualité des données du projet ainsi que d'introduire des normes et des repères partagés. Ces mesures pourraient s'avérer déterminantes pour lever des fonds en faveur de la biodiversité. Les banques suisses, les instituts de recherche et d'autres parties prenantes collaborent déjà pour surmonter ces obstacles et contribuer à la résolution des obstacles à l'échelle mondiale.

Depuis 2022, le réseau du Pacte mondial des Nations Unies en Suisse et au Liechtenstein, ainsi que Swiss Sustainable Finance, ont assuré la direction de la consultation nationale pour le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature (TNFD) dans le cadre du « Groupe d'échange sur la nature ». Les banques suisses sont des contributeurs actifs. Ils apportent le point de vue du secteur financier sur les risques et les opportunités liés à la nature, mais peuvent également fournir une vision plus large des réalités pratiques de la nature au profit de leurs divers clients.

La Suisse a apporté des contributions notables pour surmonter le défi de la disponibilité et de la qualité des données. Le Secrétariat d'État à l'Économie (SECO) a investi dans le développement de l'outil initial ENCORE, une ressource de référence pour l'évaluation des impacts et des dépendances de la nature. L'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) collabore déjà avec des instituts de recherche et d'autres organismes publics pour combler divers types de lacunes en matière de données en finançant des projets pilotes avec des solutions en lien avec la nature et le suivi de la biodiversité. Par ailleurs, des organisations privées et des ONG, à l'instar de NatureFinance, établie à Genève, collaborent avec des institutions financières de renom pour concevoir des outils innovants tels que NatureAlign. Cet outil d'avant-garde évalue les risques du portefeuille liés à la nature en exploitant des données spatiales et sectorielles. Dans le cadre de notre démarche RSE, nous préconisons l'intégration des données relatives à la nature dans les bases de données publiques existantes, telles que le Registre suisse des bâtiments et des logements. Nous recommandons également la création de nouvelles bases de données publiques dédiées. Ces mesures permettront aux acteurs publics et privés de prendre des décisions plus éclairées lorsqu'ils évalueront leurs impacts sur la nature.

Dans l'ensemble, ces efforts et tous les autres à suivre, contribuent à la mise en place d'un système de financement en faveur de la nature plus normalisé et mieux défini dans le pays. Pour atteindre l'objectif de transition écologique de 5,3 milliards de francs par an, il sera essentiel de mettre en place une stratégie alignée sur les politiques en vigueur, d'investir dans l'innovation et de renforcer la collaboration interne. Outre le financement en faveur de la nature, les banques suisses peuvent apporter leur précieuse contribution et permettre de relever les défis communs auxquels sont confrontées les différentes parties prenantes.



**La Suisse est aujourd'hui bien placée pour rester un centre mondial d'innovation en matière de finance durable.**

# Glossaire

**Marchés du crédit pour la biodiversité** : secteur qui représente un instrument économique, permet de financer des actions concrètes visant à améliorer la biodiversité. Ces actions incluent la protection et la restauration d'espèces, d'écosystèmes ou d'habitats naturels. Notre stratégie consiste à acheter et vendre ces crédits, en vue de maximiser leur impact et de contribuer à la préservation de notre environnement. Ces crédits offrent aux entreprises la possibilité de compenser leurs effets environnementaux en finançant des projets de conservation.<sup>51</sup>

**Financement hybride (*blended finance*)** : Utilisation de capitaux catalytiques provenant de sources publiques ou philanthropiques pour accroître les investissements du secteur privé dans le développement durable.<sup>52</sup>

**Écotourisme** : Forme de tourisme durable axé sur l'expérience et l'apprentissage de la nature dans les zones naturelles. Sa gestion est éthique pour être à faible impact, non consommatrice et orientée localement, contribuant à la conservation ou à la préservation de ces zones.<sup>53</sup>

**Externalité** : Dommages négatifs générés par les activités d'une entreprise, pour lesquels celle-ci ne reçoit pas de rétribution, ou contributions positives issues de ses actions, pour lesquelles elle ne reçoit pas de compensation financière.<sup>54</sup>

**Production intégrée (PI)** : Méthode agricole qui vise à atteindre un équilibre entre la protection de l'environnement, le bien-être des animaux et la viabilité économique. Elle se conforme aux directives établies par IP-SUISSE, qui incluent des pratiques telles que la rotation des cultures, la réduction de l'utilisation d'engrais chimiques, le contrôle mécanique des mauvaises herbes et la promotion des insectes utiles. Comparée à l'agriculture conventionnelle, elle est plus respectueuse de l'environnement mais ne répond pas à toutes les normes biologiques.<sup>55</sup>

**Espèces exotiques envahissantes** : plantes, animaux, agents pathogènes et autres organismes qui ne sont pas indigènes à un écosystème et qui peuvent causer des dommages économiques ou environnementaux ou nuire à la santé humaine. Elles ont un impact négatif sur la biodiversité, pouvant conduire au déclin ou à l'élimination des espèces indigènes – par le biais de la concurrence, de la prédation ou de la transmission d'agents pathogènes. Elles perturbent également les écosystèmes locaux et les fonctions des écosystèmes.<sup>56</sup>

**Solutions basées sur la nature** : actions visant à protéger, gérer durablement et restaurer les écosystèmes naturels et modifiés. L'objectif est double : le bien-être des personnes et la préservation de la nature.<sup>57</sup>

**Finance de projets** : méthode de financement de projets à grande échelle et à forte intensité de capital. Cette méthode permet de mobiliser les flux de trésorerie futurs du projet, garantissant ainsi la viabilité financière de l'initiative.

**Partenariats public-privé (PPP)** : Contrats à long terme entre une partie privée et une entité gouvernementale. Ils visent à fournir un bien ou un service public. Dans ce cadre, la partie privée assume la majorité des risques et de la gestion. La rémunération de la partie privée est liée à la performance.<sup>58</sup>

**Agriculture régénératrice** : Approche agricole qui se concentre sur la santé des sols. Cette approche permet d'augmenter les rendements tout en restaurant les écosystèmes. Pour cela, les

intrants chimiques sont limités et des techniques résilientes au climat, différentes pour les terres cultivées et les prairies, sont utilisées.<sup>59</sup>

# Bibliographie

---

- 1BAFU (2025) Jahrbuch Wald und Holz 2024.
- 2Explorateur de données de l'OCDE (consulté en mars 2025) Espèces menacées.
- 3BAFU (2024) Biodiversität in der Schweiz.
- 4OFEV (2020) Changements passés, actuels et futurs des inondations en Suisse.
- 5Office fédéral de la statistique (consulté en mars 2025) Zones agricoles.
- 6BAFU (2013) NAWA – Nationale Beobachtung Oberflächengewässerqualität.
- 7Swiss-food.ch (2022) Longues périodes de sécheresse mettant en danger l'approvisionnement alimentaire.
- 8BAFU (2024) Biodiversität in der Schweiz.
- 9EASIN (consulté en mars 2025) Réseau européen d'information sur les espèces exotiques.
- 10BAFU (2022) Gebietsfremde Arten in der Schweiz.
- 11Site Web de l'Office fédéral de la météorologie suisse (consulté en mars 2025) Changement climatique.
- 12Site Web de la BAFU (consulté en mars 2025) Abwasserfinanzierung/ Abwasserfonds.
- 13Site web de la BAFU (consulté en mars 2025) Die 3. Rhonekorrektur : Ein Generationenprojekt für mehr Sicherheit.
- 14Site web de l'Office fédéral de l'énergie (consulté à Marach 2025) Hydroélectricité.
- 15Site Web de la BAFU (consulté en mars 2025) Abwasserfinanzierung/ Abwasserfonds.
- 16Blog ALPIQ (2023) Centrales électriques partenaires.
- 17Site Web de l'Office fédéral de la statistique (consulté en mars 2025) Comptes économiques de l'agriculture.
- 18Banque mondiale (2025) Emploi dans l'agriculture (% de l'emploi total)
- 19Site Internet de l'Institut Ornithologique Suisse (consulté en mars 2025) Landwirtschaftsgebiet.
- 20Office fédéral de la statistique (2024) Bioproduktion liegt auch 2023 im Trend.
- 21Agrarbericht (2024) Biodiversitätsbeiträge .
- 22BAFU (2025) Jahrbuch Wald und Holz 2024.
- 23Fritze, U. (2015) : Biologische Schutzmassnahmen : Ein Schutzwald leistet mehr, als man denkt.
- 24BAFU (2025) Jahrbuch Wald und Holz 2024.
- 25Landolt, D., Zimmermann, W., Steinmann, K. (2015) Changement de propriété foncière forestière en Suisse.
- 26OFEV (2025) Rapport sur les forêts 2025.
- 27Site Web de la Banque mondiale (consulté en mars 2025) Population urbaine (% de la population totale).
- 28BAFU (2024) Gebäudegrün : Auf vielen Stadtdächern blüht das Leben auf.
- 29Zürcher Umweltpraxis und Raumentwicklung (2020) Zürcher Dachgrün für Ökologie, Klima und Wirtschaftlichkeit.
- 30Porsche et Koehler (2013) Life Cycle Costs of Green Roofs : A Comparison of Germany, USA, and Brazil.
- 31Hukker, F. (2023) Planted veut produire un meilleur produit « à base de viande » que les animaux.
- 32WEF (2024) Mainstreaming Food Innovation : A Roadmap for Stakeholders.
- 33Site Web de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (consulté en mars 2025) Espèces exotiques envahissantes.
- 34BAFU (2024) Biotop von nationaler Bedeutung.
- 35Martin M., Jöhl R. et al. (2015) Biotop von nationaler Bedeutung. Kosten der Biotopinventare.
- 36BAFU (2022) Gebietsfremde Arten in der Schweiz.
- 37BAFU (2023) Biodiversität in der Schweiz – Zustand und Entwicklung.

- 
- 38BAFU (2023) Biodiversität in der Schweiz – Zustand und Entwicklung.
- 39Site internet de l'OFEV (consulté en mars 2025) Vote populaire du 22 septembre 2024 sur le thème de la préservation de la biodiversité.
- 40BAFU (2022) Gewässer in der Schweiz - Zustand und Massnahmen.
- 41IBKF (2024) Die Fischerei im Bodensee-Obersee im Jahr 2023.
- 42Federal Finance Association (2025) Rapport sur les états financiers fédéraux 2024.
- 43Vaghefi, S. A. (2021) Using Decision Making under Deep Uncertainty (DMDU) approaches to support climate change adaptation of Swiss Ski Resorts.
- 44Zürcher Kantonalbank (2025) Immobilien aktuell
- 45Zürcher Kantonalbank (2025) Immobilien aktuell
- 46Zürcher Kantonalbank (2025) Immobilien aktuell
- 47Site Web Holcim (consulté en avril 2025) Holcim est le pionnier de l'adoption d'objectifs scientifiques pour la nature
- 48Nestlé (2024) Le cadre agricole Nestlé
- 49SBA (2024) Financement climatique - Mobilisation de capitaux privés via le financement hybride
- 50SBA (2024) Financement climatique - Mobilisation de capitaux privés via le financement hybride
- 51IIED (2020) Making the market work for nature How biocredits can protect biodiversity and reduce poverty.
- 52Convergence (consulté en mars 2025) Blended Finance Primer.
- 53Site Web de l'ONU Tourisme (consulté en avril 2025) Écotourisme et aires protégées.
- 54Cambridge Dictionary on externalities (consulté en avril 2025)
- 55Site Web IP-Suisse (consulté en avril 2025) Anforderungen IP-SUISSE Produktion
- 56Site Web de la Convention sur la diversité biologique (consulté en avril 2025) Qu'est-ce qu'une espèce exotique envahissante ?
- 57Site Web de l'UICN (consulté en avril 2025) Solutions basées sur la nature
- 58Le site de la Banque mondiale (consulté en avril 2025) Qu'est-ce qu'un PPP : définir le « partenariat public-privé »
- 59Forum économique mondial (2022) Qu'est-ce que l'agriculture régénératrice ?

Association suisse des banquiers

P.O. Box 4182

Ch/4003 Bâle

office@sba.ch

www.swissbanking.ch

